

Règlement 2021

Appel à contributions « Tandem nautile »

Article 1 – Organismes

Dans le cadre des actions de promotion de la coopération entre les formations artistiques supérieures en Allemagne et en France, le Bureau de la coopération universitaire de l'Ambassade de France en Allemagne/Institut français d'Allemagne (IFA) lance avec le soutien de l'Université franco-allemande (UFA), de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et du Haut Conseil culturel franco-allemand (HCCFA) l'appel à contributions « Tandem nautile ». À cette occasion, les étudiantes et étudiants sont invité(e)s à exprimer leur créativité en tandems franco-allemands.

Article 2 – Candidates/candidats

Ce concours est ouvert à des **tandems d'étudiantes et/ou d'étudiants inscrites et/ou inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur artistique en France ou en Allemagne**. Le tandem devra obligatoirement être composé d'une étudiante/d'un étudiant inscrite/inscrit en France ET d'une étudiante/d'un étudiant inscrite/inscrit en Allemagne.

Article 3 – Modalités de participation

- Remplir le formulaire d'inscription sur le site <https://nautile.cc/> entre le 14 juin 2021 et le 15 décembre 2021 minuit
- Poster la/les contribution/s uniquement sur le site <https://nautile.cc/> entre le 14 juin 2021 à 10h00, heure de Paris, et le 15 décembre minuit, heure de Paris. Aucune contribution envoyée en amont ou en aval des dates mentionnées ne sera prise en compte.

Article 4 – Modalités des contributions

Les participantes/participants ont la possibilité de publier leur contribution, en création franco-allemande, sous la forme d'une publication unique ou de deux publications associées. Il pourra s'agir d'une/de deux contribution/s originale/s ou d'une publication inspirée d'une contribution déjà publiée sur la plateforme nautile.cc (avant le 14 juin 2021).

Tous les domaines artistiques sont concernés.

Le format de la contribution doit être un fichier sous forme de

- Photos (max. 2 MB, .jpg, .png ou .gif),
- Vidéos (via URL Youtube, Vimeo, Instagram, autres) ou
- Créations sonore (Spotify, Deezer, SoundCloud, autres).

Article 5 – Déroulement du concours

Les participantes/participants doivent s'associer en tandems binationaux afin de créer, en commun, une œuvre/deux œuvres et poster, soit une publication unique, soit deux publications associées qui sera/seront téléversée/s sur le site nautile.cc. L'ensemble des contributions déposées entre le 14 juin 2021 et le 15 décembre sera soumis à un jury qui sélectionnera la meilleure contribution en termes de créativité et d'originalité.

Le jury sera composé de représentantes et représentants

- de l'Ambassade de France à Berlin,
- de l'Université franco-allemande (UFA),
- de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ),
- du Haut Conseil culturel franco-allemand (HCCFA),
- et de 2 curateurs/curatrices externes.

Article 6 – Prix

Les lauréates/lauréats auront la possibilité d'effectuer une mobilité, dans l'établissement d'enseignement supérieur de son binôme (forfait voyage/hébergement), sous réserve de l'accord de l'institution.

Le prix ne pourra pas être réclamé sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement. Les organisateurs/organisatrices se réservent le droit de modifier la nature du prix en cas de nécessité.

Article 7 – Informations légales

Les informations nominatives utilisées dans le cadre du présent concours sont traitées conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et conformément à la charte de protection des données du site internet nautile.cc.

Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de la participation selon les modalités du présent règlement.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant, ainsi que d'autres droits annexes. La déclaration sur la protection des données de nautile.cc offre de plus amples informations à ce sujet : <https://nautile.cc/imprint-and-privacy>

Article 8 – Autorisations et responsabilités

Les organisateurs/organisatrices déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte, ou dommages causés lors de la réception. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté.

En participant au concours, l'étudiant/étudiante cède ses droits à l'image et autorise les organisateurs/organisatrices à fixer, reproduire et communiquer au public tous matériaux produits par l'étudiant/étudiante dans le cadre du concours et de diffuser le prénom et le nom de l'étudiant(e). Les matériaux pourront être exploités et utilisés directement par l'IFA ou être cédés à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits, de manière interne (à titre d'archives) ou de manière externe (à toutes fins promotionnelles). Dans le cadre de la réception, l'IFA peut ainsi être amené à prendre des photographies, enregistrer des entretiens ou des interventions. L'étudiant/étudiante ne peut prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des matériaux produits dans le cadre du concours.

L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct du Bureau de coopération universitaire/Institut français d'Allemagne :

- lors d'une manifestation en lien avec les activités du Bureau de coopération universitaire/Institut français d'Allemagne
- sur les sites de l'Institut français d'Allemagne et partenaires
- sur les réseaux sociaux de l'Institut français d'Allemagne et partenaires (Instagram, Twitter, Facebook, LinkedIn)

Article 9 – Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord du présent règlement et des décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Aucune dérogation ne sera accordée. Le non-respect du présent règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Date d'ouverture des inscriptions : 14 juin 2021 à 10 heures (heure de Paris)

Date de clôture des inscriptions : 15 décembre à minuit (heure de Paris)

Pour toute demande d'information complémentaire vous pourrez vous adresser à nicole.martinez@institutfrancais.de